Compte rendu du Conseil Municipal du 28 février 2020

Absente: Madame BASTIT

Excusée: Madame SERVAT et Monsieur BOUSQUET qui donne procuration à Monsieur VALOIS

Monsieur LABOURDETTE est désigné secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 24 janvier 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte-rendu de la séance du 24 janvier 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE à l'unanimité (8 votes pour et 1 abstention de Madame TOULOU qui n'était pas présente à la séance précédente) le compte-rendu présenté.

2. Plan Départemental de protection des forêts contre les incendies

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Plan Départemental de protection des forêts contre les incendies proposé par Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques le 16 janvier 2020. Il explique la procédure d'élaboration et de concertation de ce plan avant son approbation.

Voté à l'unanimité

3. Remboursement cadeaux des aînés

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la facture N°257783du 04/02/2020 d'un montant de 85,90€ chez OPINEL pour les cadeaux des aînés. En effet, ils ont été commandés et réglés sur le compte client de Madame TOULOU Delphine.

Messieurs BARRAQUE et VALOIS font part de l'accueil et des remerciements des ainés lors des visites effectuées.

Il précise qu'elle a réglé cette facture car la commune ne possède pas de compte dans ce magasin. Il convient donc de lui rembourser cette somme.

Voté à l'unanimité

4. Remboursement fournitures garderie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la facture N°000809 du 05/02/2020 d'un montant de 10€ chez la SAS GIFI MAG et la facture du 22 janvier 2020 de la Croix rouge française pour un montant de 8€, réglées par l'ATSEM, Madame GRACIA pour la garderie de l'école.

Il précise qu'elle a réglé ces factures car on ne peut régler ces montants par mandat administratif dans ces deux lieux, pour GIFI le minimum est de 50€. Il convient donc de lui rembourser cette somme de 18€.

Voté à l'unanimité

5. Compte de Gestion 2019 Atelier relais Voté à l'unanimité

6. Compte Administratif 2019 Atelier relais

Monsieur le Maire se retire.

Investissement

Dépenses Prévu : 0.00

Réalisé: 0.00

Reste à réaliser : 0.00

Recettes Prévu : 1.00

Réalisé: 1.00

Reste à réaliser : 0.00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 2 460.00

Réalisé : 0.00

Reste à réaliser : 0.00

Recettes Prévu : 2 460.00

Réalisé : 2 467.13 Reste à réaliser :0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 1,00 Fonctionnement : 2 467.13

Résultat global : 2 468.13

Voté à l'unanimité

7. Affectation des résultats 2019 Atelier relais

AFFECTATION DU Résultat 2019

Détermination du 1068	
Résultat de fonctionnement 2019	6,24
excédent fonctionnement reporté 2018	2 460,89
Excédent cumulé	2 467,13
RAR reportés : dépenses	0
- RAR reportés : recettes	0
Total RAR	0
Excédent 2019 en investissement	1
soit un besoin de financement de	0
Affectation au 1068 année 2020	
(car au maximum égal à l'excédent cumulé)	0
Résultat reporté au 001 (excédent)	1
Excédent en fonctionnement (002)	2 467,13

Voté à l'unanimité

8. Compte de Gestion 2019 Assainissement Voté à l'unanimité

9. Compte Administratif 2019 Assainissement

Monsieur le Maire se retire.

Investissement

Dépenses Prévu : 107 061,00

Réalisé: 57 905,69

Reste à réaliser : 23 084.00

Recettes Prévu : 107 061.00

Réalisé : 53 457,17

Reste à réaliser : 16 000.00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 80 289.00

Réalisé : 45 917,20 Reste à réaliser : 0.00

Recettes Prévu : 80 289.00

Réalisé : 73 235,64 Reste à réaliser :0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 4 428,52 Fonctionnement : 27 318,44 Résultat global : 22 869,92

Voté à l'unanimité

10. Affectation des résultats 2019 Assainissement

Affectation du résultat 2019

Détermination du 1068	
Deficit de fonctionnement 2019	- 537,07
excédent fonctionnement reporté 2018	27 855,51
Excédent cumulé	27 318,44
RAR reportés : dépenses	23 084.00
- RAR reportés : recettes	16 000.00
Total RAR	7 084.00
Deficit en investissement	- 4 448,52
soit un besoin de financement de	11 532,52
Affectation au 1068 année 2020 (car au maximum égal à l'excédent cumulé)	11 532,52
Déficit investissement reporté au 001	- 4 448,52
Excédent en fonctionnement (002)	15 785,92

Voté à l'unanimité

11. Compte de Gestion 2019 Commune

Voté à l'unanimité

12. Compte Administratif 2019 Commune

Monsieur le Maire se retire.

Investissement

Dépenses Prévu : 664 601,31

Réalisé : 277 779,94

Reste à réaliser : 59 330.00

Recettes Prévu: 664 601,31

Réalisé : 393 220,48

Reste à réaliser : 36 220.00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 794 040.00

Réalisé : 458 147,22 Reste à réaliser : 0.00

Recettes Prévu: 794 040.00

Réalisé : 813 402,58 Reste à réaliser :0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 115 440,54 Fonctionnement : 355 255,36 Résultat global : 470 695,90

Voté à l'unanimité

13. Affectation des résultats 2019 Commune

2019	
Excédent de fonctionnement 2019	190 489,20
excédent fonctionnement reporté 2018	164 766 ,16
Excédent cumulé	355 255,36
RAR reportés : dépenses	59 330,00
- RAR reportés : recettes	36 220,00
Total RAR	23 110,00
+ Excédent investissement 2019	115 440,54
soit un Excédent de financement de	92 330,54
Affectation au 1068 année 2020	0
(car au maximum égal à l'excédent cumulé)	
Résultat reporté en fonctionnement (002)	355 255,36
Résultat reporté en investissement (001) Excédent	115 440,54

Voté à l'unanimité

14. Informations et questions diverses :

Planning Bureau de vote

Fin de séance 21h45